



Vente de véhicule à mon nom

Par Anne12

Bonjour,

Je vous explique, on a acheté une voiture à mon nom. Dans le certificat de cession il y a rien qui est correct, ni l'orthographe de mon nom, ni mon adresse et évidemment la signature ne ressemble en rien à la mienne. Le nombre de km de la voiture n'y apparaît pas.

J'ai vu que je peux avoir une grosse amende si les informations ne sont pas correctes mais comme faire si c'est pas moi qui étais là et qui ai fait les papiers ?

Le vendeur a fait le registre en ligne donc j'ai appris que pour changer la voiture de nom il faut que je fasse la carte grise à mon nom d'abord même si j'ai jamais eu la voiture.

Comment faire si le garagiste m'a pas donné le code de cession, si je connais pas le km, je n'ai pas la carte grise pour faire une copie recto-verso, etc.

Je sais plus quoi faire, tout ça c'est à cause du père de ma fille qui l'a achetée pour lui et avec qui bien évidemment je m'entend pas sinon je serais pas en train de galérer.

Merci pour votre aide.

Cordialement

Par Henriri

Hello !

Pas d'affolement... lecture :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16868]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16868[/url]

Mais il vous faudrait bien détenir le certificat d'immatriculation de "votre" voiture.

Le père de votre enfant détient-il votre voiture contre votre gré ?

Curiosité : la voiture a-t-elle été payée avec votre argent ou le sien ?

A+